NEWSLETTER 36 JUILLET-AOÛT

INTERCO' OUTRE-MER

L'association des intercommunalités d'Outre-mer

Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion, Polynésie française

MOT DU PRESIDENT



J'espère que cette rentrée s'est déroulée dans les meilleures conditions pour chacune et chacun d'entre vous, sur l'ensemble de nos territoires, d'un océan à l'autre. Les mois à venir s'annoncent particulièrement denses, marqués par de nombreux rendez-vous et par des défis majeurs pour nos intercommunalités d'Outre-mer.

Parmi ces temps forts, la Conférence annuelle de notre réseau, qui se tiendra du 7 au 11 décembre prochain en Guyane, occupera une place toute particulière. Elle constituera un moment privilégié de dialogue, de réflexion partagée et de mobilisation collective au service de nos territoires.

Dans un contexte marqué par des enjeux majeurs de services publics, d'aménagement, de transition écologique, de cohésion sociale et de développement économique, cette rencontre devra nous permettre de consolider nos liens, de croiser nos expériences et de porter, ensemble, une parole forte, responsable et fidèle aux réalités de nos territoires.

Vous trouverez dans la page suivante les informations utiles relatives à ce temps fort, ainsi que les principaux rendez-vous qui rythmeront la vie du réseau dans les prochains mois.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous donne d'ores et déjà rendez-vous en Guyane, en décembre prochain.

Eugène Larcher
Président par *intérim* d'Interco' Outre-mer
Vice-président de l'Espace Sud Martinique
Maire de Les Anses d'Arlet

INTERCO' OUTRE-MER : DU 7 AU 11 DÉCEMBRE 2026
CAP SUR LA GUYANE POUR LA 14e CONFÉRENCE

Cette année, Interco' Outre-mer donne rendez-vous en Guyane aux acteurs de la coopération intercommunale en Outre-mer à l'occasion de sa Conférence. Pensé comme un temps fort de dialogue, de partage d'expertises et de mise en perspective, cet événement réunira les Communautés de Communes, les Communautés d'Agglomération, les Syndicats et l'ensemble des partenaires et acteurs engagés au service des territoires d'Outre-mer.

Son programme, articulé autour de quatre séances plénières, de séquences thématiques et de visites de terrain, offrira aux participants une immersion privilégiée au cœur des réalités, des initiatives et des ambitions portées par les intercommunalités guyanaises.

Cette rencontre incarne pleinement l'ambition d'Interco' Outre-mer : rapprocher les territoires, faire dialoguer les savoir-faire et consolider une dynamique collective capable de transformer les réalités d'Outre-mer en leviers d'innovation, de coopération et d'avenir.

Découvrez l'avant programme, cliquez **ICI**

L'inscription s'effectue à partir du formulaire dédié, cliquez **ICI**



INTERCOMMUNALITÉS EN OUTRE-MER :
LA PUISSANCE DU COLLECTIF
AU SERVICE DES TERRITOIRES

ANTICIPER | IMPULSER | PILOTER



EN GUYANE

1. Sargasses : Interco' Outre-mer et l'ANEL adoptent une résolution commune et l'adressent au président de la République



Depuis 2011, les échouages massifs de sargasses touchent de façon récurrente et croissante les littoraux de la Martinique, de la Guadeloupe, de Saint-Martin, de Saint-Barthélemy et de la Guyane.
Devenu chronique, ce phénomène entraîne de lourdes conséquences sanitaires, environnementales, économiques et sociales, auxquelles les collectivités sont confrontées en première ligne. Les épisodes de 2025 et 2026, parmi les plus importants observés, accentuent l'exaspération des populations et nourrissent un sentiment d'abandon. Par une résolution commune, l'ANEL et Interco' Outremer appellent l'État à apporter une réponse structurelle, financée et durable, à la hauteur de l'urgence et du principe d'égalité républicaine.

Pour accéder à la résolution, cliquez **ICI.**

Pour accéder au courrier adressé au président de la République, cliquez **ICI.**

2. Retour sur le webinaire « Acquérir un bien public, les impératifs de la maîtrise foncière : bases juridiques, outils d'arbitrage et retours d'expérience »

Organisé le 9 juillet par Interco' Outre-mer, ce webinaire a permis de bénéficier des éclairages croisés de Me Thomas Drouineau et Me Dominique Nicolas du cabinet 1927 Avocats. Ils ont apporté un cadrage juridique structuré et des repères opérationnels sur l'acquisition d'un bien public, les leviers fiscaux mobilisables et l'usage de la qualité d'officier ministériel du président d'EPCI.

Nourries de situations concrètes rencontrées dans les territoires ultramarins, leurs analyses ont rappelé l'importance d'une maîtrise foncière rigoureuse pour renforcer la capacité d'action, d'anticipation et d'arbitrage des intercommunalités et des communes d'Outre-mer. Pour obtenir le support de présentation, vous pouvez écrire à contact@interco-outremer.fr.



Me Thomas Drouineau

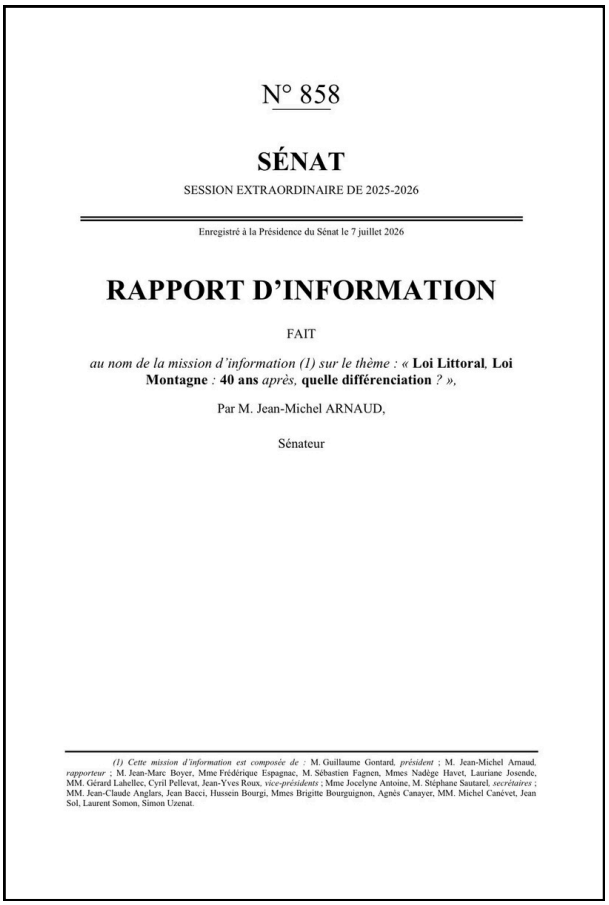
1927 AVOCATS



Me Dominique Nicolas

3. Sénat - Mission d'information « Loi Littoral, loi Montagne » : rapport d'information et l'essentiel

À la suite de son audition par la mission d'information du Sénat «Loi Littoral, loi Montagne : 40 ans après, quelle différenciation ? », Interco' Outre-mer accueille avec intérêt la publication du rapport adopté le 7 juillet dernier. Intitulé «Loi Montagne, loi Littoral : face à de nouveaux enjeux, conforter, adapter et différencier», ce document formule 36 recommandations pour adapter ces cadres législatifs aux défis actuels des territoires concernés.



N° 858

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025-2026

Enregistré à la Présidence du Sénat le 7 juillet 2026

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la mission d'information (1) sur le thème : « **Loi Littoral, Loi Montagne** : **40 ans** *après,* **quelle différenciation** *?* »,

Par M. Jean-Michel ARNAUD,

Sénateur

(1) Cette mission d'information est composée de : M. Guillaume Gontard, *président* ; M. Jean-Michel Arnaud, *rapporteur* ; M. Jean-Marc Boyer, Mme Frédérique Espagnac, M. Sébastien Fagnen, Mmes Nadège Havet, Lauriane Josende, MM. Gérard Lahellec, Cyril Pellevat, Jean-Yves Roux, *vice-présidents* ; Mme Jocelyne Antoine, M. Stéphane Sautarel, *secrétaires* ; MM. Jean-Claude Anglars, Jean Bacci, Hussein Bourgi, Mmes Brigitte Bourguignon, Agnès Canayer, MM. Michel Canévet, Jean Sol, Laurent Somon, Simon Uzenat.



L'ESSENTIEL
SUR LE RAPPORT D'INFORMATION

Mission d'information
LOI LITTORAL, LOI MONTAGNE

SÉNAT

Loi Montagne, loi Littoral : face aux nouveaux enjeux, conforter, adapter et différencier

La **loi Montagne** du 9 janvier 1985 et la **loi Littoral** du 3 janvier 1986 sont **deux lois « cathédrales »**, dont le **bilan** est globalement **très positif**. Ces textes ont permis de préserver les paysages et l'environnement et ont ainsi contribué à l'attractivité actuelle des territoires littoraux et montagnards.

Telle est la conclusion de la mission d'information, créée à l'initiative du groupe Union centriste, qui a réalisé un **travail inédit d'analyse combinée des deux lois**, **entendant près de 70 personnalités ou instances**, effectuant **quatre déplacements** dans des territoires soumis à ces lois, organisant une **consultation des élus locaux** ou faisant réaliser une **étude de législation comparée** analysant la législation dans cinq pays européens.

La mission met en revanche **deux bémols** à ce bilan : d'une part, ces textes sont **insuffisamment adaptés aux spécificités des territoires** ; d'autre part, les difficultés d'application des **règles d'urbanisme** demeurent **un irritant** pour les acteurs locaux, l'application de ces lois étant jugée déséquilibrée en faveur de la protection et au détriment de l'aménagement et du développement. Enfin, la mission relève que l'application de ces textes est **télescopée par de nouveaux enjeux**, au premier rang desquels les **conséquences du dérèglement climatique**.

Au terme de ses travaux, la mission d'information a formulé **36 recommandations**, regroupées en **cinq axes** :

- conforter les grands principes des lois Montagne et Littoral ;
- réaffirmer l'importance d'une politique de différenciation en faveur des territoires montagnards et littoraux ;
- apporter des réponses concrètes et pragmatiques, dans le respect des grands principes de ces deux lois, aux irritants en matière d'urbanisme ;
- appliquer une vraie différenciation et faire de la loi Montagne « une loi des Montagnes » et de la loi Littoral une « loi des Littoraux » ;
- apporter des réponses aux nouveaux enjeux des territoires montagnards et littoraux, dont l'enjeu majeur de l'habitabilité.

7 JUILLET 2026

1

Cette publication constitue un signal encourageant : l'une des propositions portées conjointement par Interco' Outre-mer et l'ANEL trouve un écho dans les orientations de la mission, avec l'ambition de faire évoluer la Loi Littoral vers une véritable « loi des Littoraux », mieux à même de prendre en compte la diversité des situations locales.

Pour les Outre-mer, cette évolution est essentielle au regard des enjeux d'habitabilité, d'adaptation au changement climatique, d'aménagement durable, de protection des populations et de capacité d'action des collectivités. Interco' Outre-mer restera pleinement mobilisée afin que ces spécificités soient prises en compte dans les prochaines évolutions législatives et réglementaires.

Pour consulter le rapport d'information, cliquez **ICI**.

Pour consulter l'essentiel, cliquez **ICI**.

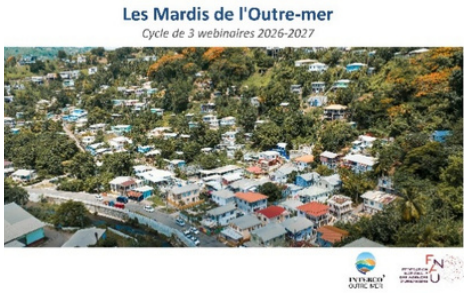
1. Le ministère des Outre-mer et Interco' Outre-mer formalisent une coopération au service de l'intercommunalité

Le Ministère des Outre-mer et Interco' Outre-mer ont signé une convention de partenariat pour la période 2026-2029. Cette signature prolonge un travail engagé depuis plusieurs années en faveur de l'accompagnement des intercommunalités et de leurs communes dans leurs missions de gouvernance, de mutualisation, de développement territorial....

MINISTÈRE DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

Par cette convention, le ministère reconnaît le rôle structurant d'Interco' Outre-mer comme acteur de référence et consolide une coopération fondée sur la confiance, la proximité et l'efficacité au service des territoires.

2. Lancement du cycle Interco' Outre-mer & Fnau « Les Mardis de l'Outre-mer »



Interco' Outre-mer et la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) lancent le cycle de webinaires « Les Mardis de l'Outre-mer », dédié aux grands enjeux d'aménagement et de planification dans les territoires d'Outre-mer.

Organisé en trois rendez-vous, de septembre 2026 à février 2027, ce cycle proposera un espace d'échanges entre élus, techniciens, agences d'urbanisme, chercheurs, services de l'État, acteurs coutumiers et partenaires publics, autour de thématiques structurantes : foncier, planification intercommunale, logement et mutations démographiques.

3. Interco' Outre-mer partenaire du salon TER'ECO à La Réunion, les 28 et 29 octobre 2026

Interco' Outre-mer est partenaire du salon TER'ECO, organisé à La Réunion par l'agence EVENTGO les 28 et 29 octobre 2026, après un report de l'événement initialement prévu les 16 et 17 septembre 2026. Ce rendez-vous réunira élus locaux, parlementaires, cadres territoriaux, entreprises et acteurs institutionnels autour des enjeux de transition, de développement économique et d'innovation territoriale dans les Outre-mer, avec une attention particulière portée aux réalités de La Réunion et de Mayotte.
À travers ce partenariat, Interco' Outre-mer entend contribuer à la mise en relation des décideurs publics et des acteurs privés, afin de faire émerger des solutions concrètes, durables et adaptées aux besoins des territoires ultramarins. Le salon constituera également un espace privilégié de dialogue et de partage d'expériences pour accompagner les collectivités dans leurs projets et renforcer les coopérations au service du développement local.



Pour retrouver la présentation détaillée de TER'ECO, cliquez **ICI**.

1. Webinaire, jeudi 17 septembre 2026, 15h00 (heure de Paris) : responsabilité des gestionnaires publics et maîtrise des risques

Dans un contexte de sécurisation accrue de l'action publique locale, ce webinaire apportera un éclairage juridique et opérationnel sur la responsabilité des gestionnaires publics. Animé par Me Pierrick Raude, avocat associé au sein du cabinet Rivière Avocats, et enrichi du retour d'expérience d'Eric Ardouin, directeur général des services de Toulouse Métropole, il permettra d'identifier les principaux points de vigilance et les démarches à engager pour mieux anticiper les risques.

Pour vous inscrire, cliquez **ICI.**



2. Webinaire, mardi 29 septembre 2026 15h00 (heure de Paris) : Aménager les territoires d'Outre-mer : indivision, foncier d'usage et foncier coutumier

Interco' Outre-mer et la Fnau ouvrent **« Les Mardis de l'Outre-mer »** par un 1er rendez-vous consacré aux enjeux dans les territoires d'Outre-mer. Comment aménager et urbaniser des territoires où coexistent droit commun, foncier coutumier, foncier d'usage et indivisions, tout en valorisant les modes d'habiter propres aux territoires d'Outre-mer et en consolidant les capacités d'action publique locale ? Ce webinaire propose d'ouvrir un dialogue opérationnel autour des leviers mobilisables : régularisation des titres, accompagnement des sorties d'indivision, renforcement de l'ingénierie locale, mobilisation des notaires, prise en compte des autorités coutumières et meilleure articulation entre pratiques foncières, modes d'habiter et politiques d'aménagement.

Pour vous inscrire, cliquez **ICI.**



3. Matinée Outre-mer - 36e Convention des intercommunalités de France, Dunkerque, du 14 au 16 octobre 2026



Une rencontre dédiée aux intercommunalités d'Outre-mer se tiendra le mercredi 14 octobre, de 10h00 à 12h30, au Kursaal de Dunkerque, en amont de l'ouverture de la 36e Convention des intercommunalités de France. Organisée par Intercommunalités de France et Interco' Outre-mer, elle constituera un temps d'échange privilégié autour des priorités du nouveau mandat intercommunal en Outre-mer.

Pour s'inscrire à la matinée Outre-mer, réservée aux intercommunalités adhérentes, cliquez **ICI.**

Pour retrouver toutes les informations sur la 36° Convention, cliquez **ICI.**

4. Forum DEV&CO - Orléans, 18 et 19 novembre 2026



Les 18 et 19 novembre 2026, le Palais des congrès CO'Met d'Orléans accueillera le forum DEV&CO, rendez-vous national de référence pour les professionnels de l'attractivité et du développement économique des territoires. Placée sous le thème « Souveraineté des territoires : produire, attirer, décider dans un monde sous tension », cette édition proposera un temps de recul, d'inspiration et d'échanges entre pairs autour des grands enjeux d'attractivité, de développement économique et de transformation territoriale.

Pour accéder aux informations sur le forum DEV&CO, cliquez **ICI.**

1. Étude sur le financement du logement social dans les DROM

La Chaire Outre-mer de Sciences Po publie une étude sur le financement du logement social dans les DROM, réalisée avec la Caisse des Dépôts dans le cadre du programme de recherche « Logement et Action sociale Outre-mer ». Consacré à La Réunion, Mayotte, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe, le rapport analyse les spécificités du modèle ultramarin, ses contraintes structurelles et les leviers d'adaptation nécessaires pour répondre durablement aux besoins en logement.
Menés par le CEVIPOF, avec le concours de l'agence Neoclide, ces travaux offrent des repères opérationnels aux acteurs publics engagés dans les politiques de l'habitat, de l'aménagement et de la transition écologique en Outre-mer.

Pour consulter le rapport, cliquez **ICI**.

2. L'e-mag OUTRE-MER grandeur Nature n°32 - juillet-septembre 2026

Le numéro juillet-septembre 2026 de l'e-mag OUTRE-MER grandeur Nature est disponible en ligne. Gratuit et libre de diffusion, ce magazine ultramarin consacré à l'environnement valorise les initiatives menées en faveur de la biodiversité et du développement durable dans l'ensemble des territoires d'Outre-mer. L'édito de cette édition est signé par Allain Bougrain Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux.

Pour consulter l'e-mag en ligne, cliquez **ICI**.

